



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public

Demande de démolition du 22, rue Lonergan

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné aux citoyens intéressés que le lundi 14 septembre 2026, à 19 h 15, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, située au 6, rue de l'Église à Sainte Thérèse, que le Comité de démolition rendra une décision sur une demande de démolition d'un immeuble sis au 22, rue Lonergan (lot 3 004 735).

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffe de la Ville de Sainte-Thérèse :

Services juridiques
6, rue de l'Église
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 3L1
Téléphone : 450-434-1440
servicesjuridiques@sainte-therese.ca

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 1^{er} septembre 2026

Avis numéro : 2026-53

Philippe Huot
Greffier



SAINTÉ-THÉRÈSE

Ville d'art, de culture et de savoir

Avis public - Demande de démolition du 22, rue Lonergan

Date de l'affichage de avis sur l'immeuble : 27 août 2026